

Affaires extérieures

croions aussi que la crédibilité et la force de cette organisation, ne pourront être préservées que si l'on procède à une refonte de ses finances.

Nous pensons que le Canada devrait prendre l'initiative de dissoudre le comité de colonisation, à moins que ce dernier ne soit disposé à examiner sérieusement la décolonisation dans divers pays, laquelle n'a pas été examinée avec suffisamment de soin jusqu'ici, notamment en Afrique du Sud et derrière le rideau de fer.

Mon parti estime qu'il est fondamental de faire renaître le respect pour les Nations Unies, particulièrement dans les démocraties occidentales. Nous devons prendre des mesures énergiques et être en tête des pays résolus à faire l'impossible pour renverser la tendance actuelle de plus en plus marquée à se montrer sceptique envers cet organisme mondial et réaffirmer avec force nos engagements vis-à-vis des obligations énoncées par la Charte des Nations Unies.

[Français]

Au chapitre du développement international, je crois que d'ici à la fin du siècle, notre plus grand défi consistera à élaborer de nouveaux rapports entre les pays riches et les nations en voie de développement. L'expérience nous a déjà amplement démontré que les modes traditionnels de transfert de ressources n'ont pas réussi à créer un véritable «momentum» de développement. Un faible taux de productivité est au cœur du problème. Il y va de l'intérêt des nations riches comme des pays pauvres d'augmenter la productivité partout dans le monde, et la meilleure façon de parvenir à cet objectif consiste à stabiliser le prix des denrées, à baisser les barrières tarifaires, à augmenter le flot de capital vers les pays en voie de développement, et à améliorer le transfert de technologie.

[Traduction]

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a abordé certains de ces problèmes. Il importe que nous ne perdions pas de vue que, malgré l'intérêt qu'ont manifesté ces dernières années le gouvernement et les Canadiens à l'égard de la situation internationale, notre bilan a été plutôt médiocre. Notre aide à l'étranger a diminué, passant de .56 p. 100 à .46 p. 100 du produit national brut l'an dernier, au lieu du .7 p. 100 comme le demandaient les Nations Unies. L'exemple que le Canada s'est engagé à donner pourrait contribuer énormément à améliorer les positions de négociation des différentes parties dans les tribunes internationales où l'on cherche à conclure de nouvelles ententes dans le domaine du commerce, des marchandises et du crédit, en vue de réaliser un partage plus équitable des richesses du monde.

Monsieur l'Orateur, je vois que vous êtes sur le point de vous lever et j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre pour continuer.

M. Jamieson: Allez-y.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme de nombreux députés désirent participer au débat et compte tenu des discussions qui ont eu lieu, Votre Honneur voudrait-il vérifier si la Chambre est d'accord pour suspendre l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire et permettre ainsi au chef de l'opposition (M. Clark) de poursuivre son discours?

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, en fait, il y a eu des discussions officielles à ce sujet. Notre parti est tout à fait d'accord

[M. Clark.]

pour suspendre l'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je dois donc demander le consentement unanime de la Chambre. Êtes-vous d'accord pour suspendre l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: Avant de donner la parole au chef de l'opposition (M. Clark), je pourrais peut-être signaler à la Chambre les questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement.

* * *

[Français]

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: En conformité des dispositions de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député de Surrey-White Rock (M. Friesen)—La Gendarmerie royale du Canada—Les présumées activités illégales de la Banque de Montréal à Vancouver—Demande de rapport de l'enquête; l'honorable député de Vaudreuil (M. Herbert)—Les postes bilingues—Les motifs du refus de la prime à certains employés; l'honorable député de Montréal-Bourassa (M. Trudel)—La Société Radio-Canada—On demande pourquoi les annonces publicitaires d'un ministère fédéral ne sont pas diffusées.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES AUTRES PAYS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Jamieson:

Que la Chambre prenne acte de l'état présent et des perspectives d'avenir des relations du Canada avec les autres pays.

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en mon nom personnel et au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je remercie la Chambre d'avoir bien voulu permettre que les discours soient un peu plus longs que d'habitude.

Je parlais de certains domaines où l'engagement du Canada pourrait susciter de réelles améliorations dans le développement international. Nous devons reconnaître aujourd'hui que la coopération internationale n'est plus une question de bonnes intentions. C'est une condition essentielle à la paix et à la stabilité. Dans ce contexte, l'objectif de la croissance économique doit être d'assurer des conditions de vie minimales à tous les peuples de la terre. Nous ne réclamons pas seulement la redistribution d'un revenu mondial statique. Les revenus supérieurs que réclament certains pays pauvres au moyen d'accords commerciaux et d'un meilleur accès aux marchés des pays riches offrirait de grandes possibilités de croissance à l'acti-